

IN MEMORIAM

FATOMON DOSSOU TODOMÈ ADRIEN

Rappelé à Dieu le 18 juillet 2026 à Cotonou

DANS SA 60e ANNÉE



La famille annonce

Avec foi, dignité et profonde douleur

La collectivité **DITCHOU-AHANDE** de Yénawa, d'Agbato, d'Ekpè, de Djeffa, de Sodjatinmey, de Kétonou, d'Adjahouidessa, de Sikècodji et d'Adjido au Nigéria ;

La famille **FATOMON DOSSOU** de Yénawa ;

La famille **GANHOU** d'Avotrou Gbègo ;

La famille **TALOGNON** de Djigbé-Akpanè ;

Ses enfants : Dossou Sem et Dossou Esther ;

Ses neveux et nièces : Fatomon Alex Vladimir, Ange Osé, Prince, Gédéon, Séna Christine et Ruth ;

Ses frères et sœurs : Fatomon Barnabé, Béatrice et Rebecca ;

Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher fils, père, grand-père, frère, oncle et cousin :

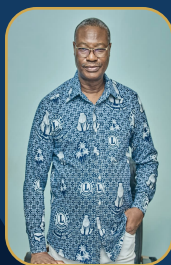
FEU FATOMON DOSSOU TODOMÈ ADRIEN

Son décès est survenu le **samedi 18 juillet 2026 à Cotonou**, des suites d'un accident de la circulation.

Les familles éplorées vous prient de les accompagner par vos prières, votre présence et votre soutien moral.

Servir. Rassembler. Bâtir.

Une vie au service des autres



01

Ancien Directeur général de la SONEB et
Directeur administratif et financier de ladite
institution

02

Président de l'UDESCAC-DJOTIN

03

Deuxième Vice-président de l'UFFED

04

Ancien Député honoraire de la 9e législature de
l'Assemblée nationale

05

Membre actif de l'UPR de la 15e circonscription
électorale

06

Président de la Zone 12 du Lions Clubs
International

07

Past-Président du Lions Club Cotonou Concorde

Mardi

28 JUILLET 2026



15h00

Retrait du corps à Proci-Morgue.

15h30

Escale du cortège au domicile du défunt.

16h30

Escale du cortège à la maison familiale.

17h30

Arrivée et exposition du corps à la seconde maison familiale, située au quartier Ahouassa.

17h30 - 19h30

Hommages et recueillement des différentes familles et délégations à la maison familiale d'Ahouassa.

20h00

Veillée de prières et de chants à l'Église protestante de Yénawa.

Mercredi

29 JUILLET 2026



06h30 - 09h30

Hommages et recueillement des différentes institutions, corporations, associations et familles.

09h30

Levée de corps.

10h00

Culte d'enterrement à l'Église protestante de Yénawa.

12h00

Inhumation au cimetière d'Akpakpa.

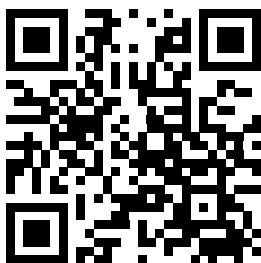
Après l'inhumation

La famille recevra les condoléances sur le parvis du cimetière.

LOCALISATION & ACCÈS

Maison familiale

QUARTIER AHOASSA



SCANNEZ POUR OUVRIR GOOGLE MAPS

<https://bit.ly/4ys0Vh4>

Depuis le **carrefour de l'Hôpital de Zone de Kowégbo**, prendre la direction de **Kpondéhou**.

Prendre la première rue à droite, puis la première rue à gauche. La maison familiale est la **sixième maison à gauche**.

Que son âme repose en paix.